

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/11/2011

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	15	26

Vote
A l'unanimité
Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Nevers

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2011, le 28 Novembre à 18:30, le Conseil Municipal de la Ville de Garchizy s'est réuni à la Salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PINAUD Jean-Paul, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 22/11/2011. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 22/11/2011.

Présents : M. PINAUD Jean-Paul, Maire, Mmes : AMELAINE Bénédicte, BOCH Colette, GOUSSOT Valérie, JEUILLY Gaëlle, MATER Roberte, PIVRY Aline, SIMON Francine, MM : CHAPIGNAC René, CHARAUDIE Roger, HALLIER Cyril, LEVANNIER Laurent, PETIT Laurent, POUPON Jean-Pierre, ROULOIS Jean-Louis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : CASSIER Annie, à M. POUPON Jean-Pierre, FONTAINE Karyne, à Mme GOUSSOT Valérie, MENARD Brigitte, à Mme PIVRY Aline, PIGOURY Marie-José, à Mme AMELAINE Bénédicte, THIBAUT Marie-Noëlle, à Mme JEUILLY Gaëlle, Melle BAPTISTA FERREIRA Gloria, à M. CHAPIGNAC René, MM : FONTGARNAND Philippe, à M. LEVANNIER Laurent, GOBET Jean-Luc, à M. PINAUD Jean-Paul, GOUNOT Serge, à Mme BOCH Colette, MANCION Bernard, à M. CHARAUDIE Roger, MONET Michel à Mme MATER Roberte,

Absent(s) : M. BELLANGER Didier

A été nommée secrétaire : A été nommée secrétaire : Mme GOUSSOT Valérie

2011-082 – Défendre et préparer l'arrivée du T.G.V. dans la Nièvre

Depuis le 3 octobre dernier s'est ouvert le débat public consacré au projet de Ligne à Grande Vitesse Paris-Orléans-Clermont-Ferrand-Lyon.

Jusqu'au 31 janvier prochain, 25 réunions publiques sont programmées dans toutes les régions concernées, pour permettre à chacun de s'exprimer et de donner son opinion sur

les 4 tracés étudiés par Réseau Ferré de France.

Cette étape est déterminante dans la longue marche qui conduira du projet à la réalisation de cette ligne d'ici à 2025.

Aussi, le 9 novembre dernier, la participation exceptionnelle de nombreux nivernais à la première des deux réunions qui se dérouleront dans le Département, et au-delà, l'écho positif de ce projet dans l'opinion, montrent que l'un des trois tracés qui passe par Nevers ou à proximité de Nevers, à savoir le scénario « Médian », suscite intérêt et enthousiasme.

A l'analyse des différents scénarii, il apparaît en effet que le tracé « Médian » soit le plus proche des objectifs recherchés et le plus équilibré :

- en terme de coût global puisqu'il est le moins coûteux et économiquement le plus avantageux,*
- sur le plan de l'aménagement du territoire puisqu'il permet de désenclaver certains territoires et mieux desservir les villes du département du Cher, de l'Indre et de l'Allier*
- et sur les conséquences environnementales puisqu'il est le moins impactant pour les milieux naturels protégés et les zones urbaines.*

L'heure est donc à la mobilisation de tous pour défendre sans réserve la réalisation d'une Ligne à Grande Vitesse dans la Nièvre et faire qu'auprès des décideurs nationaux notre département s'inscrive véritablement au cœur des voies de communication. La Commune de Garchizy entend y jouer pleinement son rôle.

Force est de constater cependant, qu'en n'intégrant pas ce projet dans une perspective de développement d'une politique nationale d'aménagement du territoire, de reconquête économique et industrielle, d'apport de réponses aux besoins des populations, le Gouvernement laisse s'organiser une concurrence entre les territoires, laquelle ne servira ni l'ensemble des collectivités et leurs habitants, ni l'intérêt général.

C'est pourquoi, le Conseil Municipal de Garchizy considère que la réussite d'un tel projet passe, dès à présent, par la préparation active de son arrivée en mettant en valeur les atouts de notre territoire et en réaffirmant la nécessité de redynamiser celui-ci, notamment par :

- la défense de nos industries et l'essor de nos productions, par exemple en favorisant une exploitation propre du charbon nivernais, la création d'une réelle filière agro-alimentaire et une industrie de transformation du bois...*
- le développement et la modernisation de l'ensemble des services publics.*
- la remise à niveau des liaisons ferrées actuelles et la connexion de celles-ci avec la future L.G.V. En ce sens, la ligne Paris – Nevers – Clermont-Ferrand doit se voir rapidement portée à 200 km/h ; la liaison Nevers – Clamecy – Troyes doit être réhabilitée et l'Etat comme l'Europe doivent s'engager sans attendre dans le financement de l'électrification du tronçon Nevers – Chagny, maillon manquant à la concrétisation de la Voie Ferrée Centre Europe Atlantique.*
- l'ouverture de cette liaison nouvelle au développement du transport des marchandises et un engagement clair sur son mode d'exploitation (public ou privé). Des échanges avec les cheminots doivent permettre de prendre appui sur leurs compétences et savoir faire, pour que cette L.G.V. serve l'emploi et le développement de technologies nouvelles dans la Nièvre ;*

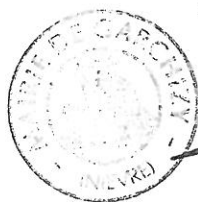
Considérant que la L.G.V. représente pour la Nièvre une opportunité et une nécessité pour assurer un développement et un aménagement cohérent du territoire, les élus de

Garchizy souhaitent enfin qu'une même énergie soit déployée pour obtenir un véritable engagement de l'Etat dans son financement. L'investissement de 14 milliards d'euros, estimé en 2010 pour cette infrastructure, risque fort d'être revu à la hausse d'ici 2025 et les participations, sollicitées par l'Etat en direction des collectivités locales, ne sauraient être un critère d'appréciation dans le choix du tracé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les termes de cette délibération qui sera transmise comme contribution écrite à la commission particulière du débat public.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Monsieur le Maire,



[Signature]